

**Procès-verbal approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 26 avril 2022 à 19h
En visioconférence**

<p>Étaient présents:</p> <p>Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Virginie Hudon-Chabot, directrice adjointe Mme Annie Masson, enseignante Mme Annick Transon, enseignante Mme Valérie Allaire, personnel de soutien Mme Maude Collin Lefebvre, personnel professionnel Mme Léa Morin, service de garde Mme Josée Boudreault, parent M. Samuel Delvaux, parent M. Jean Francœur, parent Mme Caroline Robert, parent Mme Catherine Doyon, parent (membre substitut) Mme Josal Kadri, parent (membre substitut)</p>	<p>Étaient absents:</p> <p>Mme Chantal Pâquet, service de garde Mme Claudia Gagné-Fortin, parent</p>
---	---

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h05. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus. Elle indique qu'étant donné la présence d'invités du Conseil des élèves, il est prévu de débiter la rencontre avec leur présentation pour ensuite revenir à l'adoption de l'ordre du jour.

1.2. Présentation des élèves (consultation)

Isabelle Lacombe présente les deux représentantes du Conseil des élèves, Takara Labonté et Adja Sofietou Mbaye, ainsi que l'enseignante responsable, Marina Audet. Les deux élèves présentent les résultats du sondage effectué à la demande du Conseil d'établissement et qui a porté sur l'organisation du service de garde. Elles précisent que ce sont les élèves de la 3^e à la 5^e année qui ont été sondés. Elles dévoilent les principaux constats, dont le fait que les élèves se disent en majorité satisfaits des modes d'organisation implantés dans les dernières années (une seule table plutôt que deux, ne plus offrir de micro-ondes).

Isabelle Lacombe ainsi que les membres du conseil d'établissement félicitent et remercient les élèves pour la présentation. Les deux élèves acquiescent à l'idée de diffuser les résultats dans le cadre du prochain communiqué aux parents. Les invitées quittent la rencontre.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Isabelle Lacombe passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel. Il est proposé d'ajouter les points 3.6 et 3.7 concernant respectivement l'entrée progressive des élèves du préscolaire et la rencontre du CÉ du 7 juin, ainsi que le point 5.1 concernant la semaine des services de garde.

C.E.-2021-22-30	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
-----------------	--

1.4. Approbation du procès-verbal du 1^{er} février 2022

Isabelle Lacombe a transmis par courriel aux membres le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2022 préparé par Claudia Gagné-Fortin.

C.E.-2021-22-31	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2022 tel que présenté.
-----------------	---

1.5. Suivi au procès-verbal du 1^{er} février 2022

1.5.1. Formations CÉ

Isabelle Lacombe rappelle l'engagement des membres de suivre des formations complémentaires offertes par le ministère de l'Éducation en fonction des sujets pertinents pour la rencontre qui suit. Les participants conviennent de suivre, en vue de la rencontre du 7 juin, la capsule portant sur le matériel scolaire.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Un parent demande d'obtenir des précisions sur les dépenses engendrées par la reconnaissance de l'école en tant qu'école d'éducation internationale. Isabelle Lacombe précise que cela représente 20 000 \$ par année, à partir d'un budget spécial alloué par le centre de services scolaire. Le parent souhaite savoir si l'école fait l'objet d'une évaluation; Isabelle Lacombe précise qu'effectivement un audit est réalisé tous les cinq ans.

Le parent demande si des avancées ont été réalisées en vue d'offrir un programme d'anglais intensif à l'école et recommande de faire un sondage pour vérifier l'intérêt des parents à une telle démarche. Plusieurs membres du CÉ expliquent les réflexions menées à ce sujet et le choix du CÉ de privilégier plutôt le programme d'éducation internationale et la comédie musicale en 6^e année, avec, au centre des choix réalisés, le bénéfice des élèves.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents

Isabelle Lacombe présente les éléments mis à jour dans le document soumis, et explique la hausse de 5\$ des montants maximums prévus pour les activités sociales, culturelles et sportives.

C.E.-2021-22-32	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document <i>Règles relatives aux contributions financières payées par les parents de l'école d'éducation internationale Filteau - Année scolaire 2022-2023.</i>
-----------------	--

3.2. Photo scolaire 2022

Isabelle Lacombe mentionne l'opportunité de faire de nouveau appel à l'entreprise Holbrook Image et mentionne les dates de disponibilité offertes par la photographe. Les participants soulignent leur appréciation de l'entreprise et la qualité des photos réalisées, et conviennent de retenuir de nouveau ses services. Le coût serait similaire et les photos seraient prises dans la semaine du 12 septembre 2022.

C.E.-2021-22-33	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la signature d'un contrat avec l'entreprise Holbrook Image pour la réalisation des photos scolaires 2022-2023.
-----------------	--

3.3. Journées du 21-22-23 juin 2022

Isabelle Lacombe décrit les activités prévues pour les 21, 22 et 23 juin prochains. Elle précise que le 23 juin, un déplacement d'horaire de la fin de la journée vers l'heure du midi est requis afin de permettre aux élèves d'assister à une représentation de la comédie musicale puis de réaliser un pique-nique. La journée se terminerait à 13h45, et le service de garde serait offert sans frais additionnels jusqu'à 15h15.

C.E.-2021-22-34	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le déplacement d'horaire du 23 juin.
-----------------	--

3.4. Sorties éducatives 2021-2022, changements

Isabelle Lacombe rappelle l'annulation de la sortie des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année à Duchesnay compte tenu de contraintes sanitaires, et indique qu'une sortie de remplacement est proposée à la chute Montmorency le 25 mai, au même coût. Un sondage sera retourné aux parents des élèves.

C.E.-2021-22-35	Il est proposé et résolu unanimement d'autoriser une sortie à la chute Montmorency pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, sous réserve de l'acceptation des parents des élèves.
-----------------	---

3.5. Service de garde

3.5.1. Calendrier d'ouverture

Isabelle Lacombe explique que le Conseil d'établissement doit se prononcer sur l'ouverture du service de garde pour les journées hors calendrier du 22 et 23 août 2022 et du 29 juin 2023; les journées de calendrier vont du 24 août 2022 au 28 juin 2023.

C.E.-2021-22-36	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'ouverture du service de garde à compter du 24 août 2022 et jusqu'au 28 juin 2023.
-----------------	---

3.5.2. Amplitude de l'horaire

Isabelle Lacombe indique que l'amplitude actuelle d'horaire du service de garde est de 7h00 à 18h00. Léa Morin précise que certains élèves sont présents dès 7h, et que les derniers quittent à 18h.

C.E.-2021-22-37	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la reconduite de l'amplitude d'horaire du service de garde entre 7h00 et 18h00.
-----------------	---

3.5.3.Facturation

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

3.6. Entrée progressive

Isabelle Lacombe présente l'horaire proposé de l'entrée progressive des élèves du préscolaire les 31 août, 1^{er} et 2 septembre. Elle explique que l'horaire est conforme à la politique du Centre de services scolaire qui exige une entrée sur 3 jours.

C.E.-2021-22-38	Il est proposé et résolu d'approuver unanimement les modalités présentées de l'entrée progressive des élèves du préscolaire.
-----------------	---

3.7. Rencontre du CÉ du 7 juin

Isabelle Lacombe propose de précéder la rencontre du CÉ du 7 juin d'une activité reconnaissance du travail des bénévoles impliqués à l'école. Les participants conviennent de réaliser l'activité reconnaissance de 17h à 18h, de prévoir ensuite un souper entre les membres du CÉ, et de débiter la rencontre du CÉ à 19h. Valérie Allaire propose de préparer avec des élèves du service de garde un présent pour les bénévoles.

4. INFORMATION

4.1. Travaux école été 2022

Isabelle Lacombe informe que l'intérieur de l'école sera repeint au complet durant l'été. La couleur de base sera uniforme et une couleur d'accent pourra être appliquée sur un mur par local, ainsi que sur les portes. Les travaux devraient être terminés pour le 31 août.

4.2. Rapport de la présidente du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Caroline Robert mentionne qu'elle a reçu une édition du bulletin *Le Saviez-vous?* produit par le ministère de l'Éducation, qui porte sur la consultation.

4.3. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe fait part des points suivants:

- 538 élèves sont inscrits à l'école pour 2022-2023;
- Deux représentations de la comédie musicale auront lieu les 22 et 23 juin;
- Une réduction des absences a été constatée dans les dernières semaines;
- Il est difficile d'assurer le remplacement du personnel absent;
- Le 6 mai sera la journée Porte ton pyj au profit d'Opération Enfant Soleil;
- Une visite de l'école sera organisée le 9 juin pour les parents et les futurs élèves;
- Les contributions volontaires cette année s'élèvent à 1825\$ pour la comédie musicale et à 2025\$ pour le programme primaire;
- Un service de traiteur est offert le vendredi en collaboration avec la cuisine de l'école Coeurs-Vaillants, et 5 à 12 élèves en bénéficient selon les semaines.

4.4. Rapport du représentant au comité de parents

Samuel Delvaux mentionne que plusieurs rencontres du comité de parents ont eu lieu depuis la dernière rencontre du CÉ. Il souligne les faits saillants suivants:

- Des cours d'école ont bénéficié de budgets d'améliorations et de verdissement;
- Les appareils de mesure du CO₂ sont installés;
- Le comité a discuté de la lutte à l'intimidation et a rencontré la Protectrice de l'élève;
- La Fédération des comités de parents a discuté de plans de réussite individualisés, et offre aussi des capsules d'information « Tonif pour parents engagés »;
- Des présentations ont eu lieu concernant les services de garde;
- Un échange a eu lieu sur la pertinence de fournir plus d'information sur l'offre d'anglais dans les écoles;
- Il a été question de la composition du CA.

4.5. Rapport de la trésorière

Josée Boudreault indique qu'elle a validé avec Isabelle Lacombe les disponibilités budgétaires pour le CÉ, qui correspondent bien à la situation présentée lors de rencontres précédentes. Les apparents surplus qui apparaissaient au budget de l'école découlaient notamment de dépenses assumées en 2021-2022 plutôt qu'en 2020-2021.

4.6. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe rapporte que la Dictée de la Fondation a rapporté 5415\$, remise à 90% aux classes pour des achats de livres ou autre matériel. La course de la Fondation aura lieu le 28 mai.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Semaine des services de garde

Isabelle Lacombe indique que la semaine des services de garde aura lieu du 9 au 13 mai. Elle propose aux parents de créer une carte dans laquelle ils incluraient des messages à l'intention du personnel. L'école se chargera pour sa part d'offrir des douceurs.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe mentionne que la prochaine rencontre du Conseil d'établissement est prévue le 7 juin 2022. Le souper aura lieu à 18h tandis que la rencontre débutera à 19h00.

6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h28, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Mme Caroline Robert
Présidente et secrétaire